

CHAUVÉ

MAGAZINE MUNICIPAL
MARS 2023 // N°113

infos



En février,
Théâtre...

Nouveau changement d'adjoint

suite au départ de Christophe BITAUDEAU

Elu depuis quinze ans, Christophe entamait son second mandat d'adjoint mais il a désiré faire une pause dans cette mandature. « *Il s'agit d'un arrêt pour des raisons personnelles. Cela fait quinze ans qu'il est élu, et surtout six ans qu'il était adjoint* ».

En effet, cette fonction très prenante (vie scolaire, cantine, EVS, Vie Associative), qu'il exerce depuis 6 ans, s'additionne à des contraintes professionnelles elles aussi élevées, et qu'il n'est plus en mesure, à regret mais « il faut être lucide », d'assumer ce cumul sereinement et efficacement. Rester serait prendre le risque de ne pas pouvoir répondre aux demandes avec le niveau de satisfaction qu'il s'imposait.

Cette démission du poste d'adjoint ne réjouit pas le maire, Pierre Martin. Mais il comprend la situation.

Pierre :

« *La municipalité perd une personne de valeur mais je comprends tout à fait la décision de Christophe de part les responsabilités professionnelles.* » Les différentes fonctions jusqu'alors assurées par Christophe Bitaudeau ont été réparties à d'autres élus lors du conseil municipal de janvier. Si Christophe Bitaudeau quitte son poste d'adjoint, il reste toutefois conseiller municipal.

Christophe :

« *Je reste conseiller municipal car l'envie de participer à la vie chauvéenne est toujours présente, de même que je souhaite rester soudé à l'équipe municipale. Mes attributions vont être réaffectées* ».

LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS VONT S'ARTICULER COMME SUIT :



Jean-Michel PAILLOU 4^{ème} adjoint
aux affaires sociales et cadre de vie,
complète sa délégation avec **la cantine**.

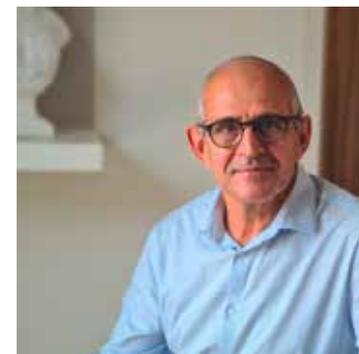


Sonia DARBOIS 5^{ème} adjointe
à la sécurité, tranquillité publique
complète sa délégation avec **le suivi
des écoles** et prend en charge **le CME**
(Conseil Municipal des Enfants).



**Paul-Gaël SIMON est élu
6^{ème} adjoint**
Il sera délégué à la vie associative,
à l'Espace de Vie Social
et à la vieillesse.





D'abord protéger....

En mars dernier, nous avons eu confirmation par la trésorerie de Pornic des résultats budgétaires 2022. Ils seront particulièrement positifs avec un excédent cumulé jamais atteint, de 1 461 742 €, qui s'explique par une volonté forte de sobriété dans les dépenses courantes et par le report opportun -surcoûts des matériaux- d'un an des travaux du bar tabac restaurant, place de l'église, et des aménagements de la rue de Saint Père qui ne devraient commencer qu'en fin d'année.

En raison du contexte national, 2023 sera aussi empreinte de modération avec des tarifs de location et taux d'impôts inchangés. Pour rappel, Chauvé a l'impôt par habitant le plus bas des communes avoisinantes. Nous envisageons par ailleurs, une mesure sociale forte pour la rentrée prochaine, avec un tarif du repas de la cantine à 1 € pour les foyers aux revenus modestes, selon les critères de l'État.

A propos de la rue de St Père et du chemin du bourg, le projet d'aménagement a été présenté lors d'une réunion publique des riverains ; confirmant les attentes fortes en matière de sécurité routière, pour faire place à tous les usages de la route et du vélo en particulier, sans oublier les engins agricoles.

Le stationnement alterné sera remplacé par autant de places fixes, la vitesse sera réduite à 30 km/h avec priorité à droite. Cette limitation aura aussi pour intérêt de réduire le bruit et la pollution des véhicules.

Sobriété budgétaire et sécurité routière se rejoignent dans notre objectif de répondre aux besoins de défendre nos moyens financiers face aux incertitudes de l'avenir d'une part, et de protéger les habitants qui viennent à Chauvé pour sa tranquillité et des conditions de vie apaisées d'autre part.

J'ajoute que l'environnement n'est pas oublié avec une commission cadre de vie très active et vous découvrirez, page 9, que, par exemple, plus de 2500 arbres ont été plantés depuis le début du mandat !

Cette préoccupation de protéger n'est pas étrangère à l'attractivité de la commune qui ne se dément pas ; et nous devrions avoir confirmation dans quelques mois d'une augmentation du nombre d'habitants, à la suite du recensement de février dernier.

Merci aux agents recenseurs de ce précieux travail et à celles et ceux qui leur ont réservé le meilleur accueil.

Pierre Martin, Maire

Sommaire

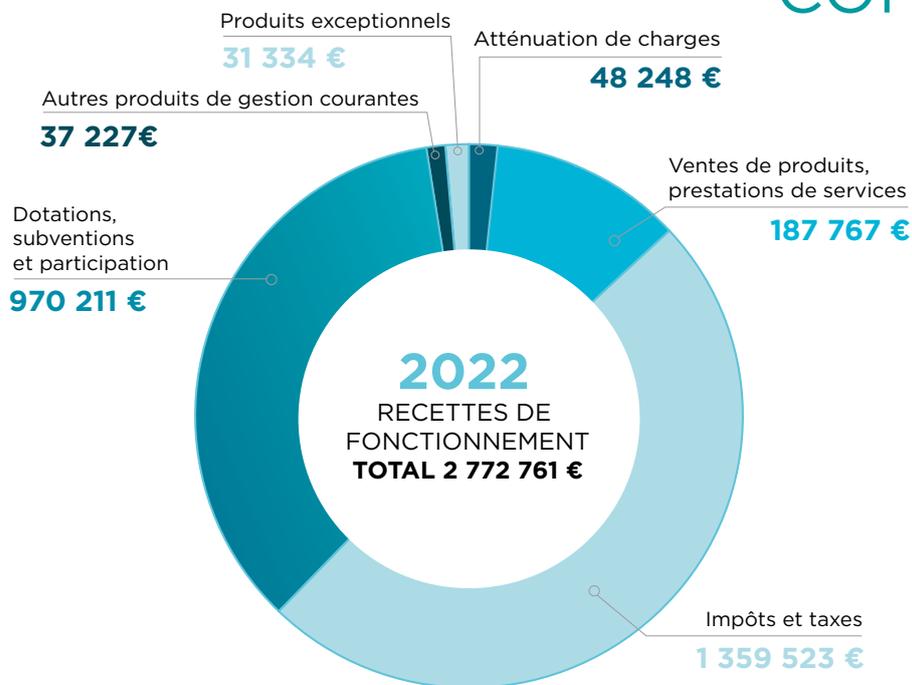
- Vie Communale p. 3
- Vie Associative p. 17
- Vie Culturelle p. 12
- Infos diverses p. 22
- Conseils municipaux p. 14
- État-civil p. 24
- Vie Scolaire p. 16



Directeur de la publication :
Pierre Martin - Maire de Chauvé
Tirage : 1500 exemplaires
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2023
Crédit photos : Freepik, Pixabay

Conception / Impression :

02 51 46 59 10
www.imprimeriedubocage.com



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022

Les ventes de produits et de prestations enregistrent une hausse de près de 35 800 € par rapport à 2021 due à des augmentations de régies, mais aussi des refacturations des charges à Pornic Agglo Pays de Retz concernant la compétence PEEJ 2020 et 2021.

Les recettes d'impôts et taxes augmentent de 6 %, cela est dû à l'évolution des bases et non des taux.

Les dotations de l'état, sont en augmentation de 21 300 €.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022

Sur l'année 2022, les dépenses réelles de fonctionnement sont en légère **augmentation de 6 %** par rapport à 2021.

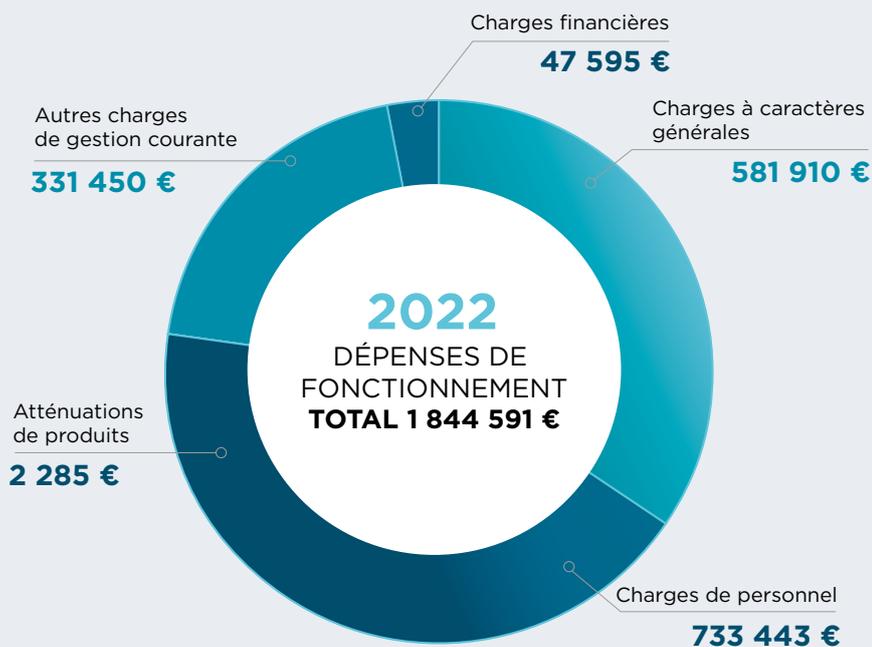
Cette hausse de 100 300 € est due en grande partie à plusieurs facteurs :

L'augmentation de 47 400 € de Charges de gestion courante dont 14 000 € de subventions, et 28 000 € pour le remboursement de la subvention de la ZAC des Essarts et diverses opérations d'ordres.

Les charges à caractère général sont stables.

En ce qui concerne les charges de personnel, elles sont en hausse de 2 % soit environ 12 000 €, notamment dû à l'augmentation de 3,5 % dûe point d'indice sur le 2^{ème} semestre 2022.

Malgré ces hausses, la situation est favorable et a permis à la commune de dégager un résultat de fonctionnement excédentaire 2022 de **920 000 €** qui contribuera en 2023 à l'autofinancement de nos investissements. A cela vient s'ajouter un excédent de 533 571 € en investissement.

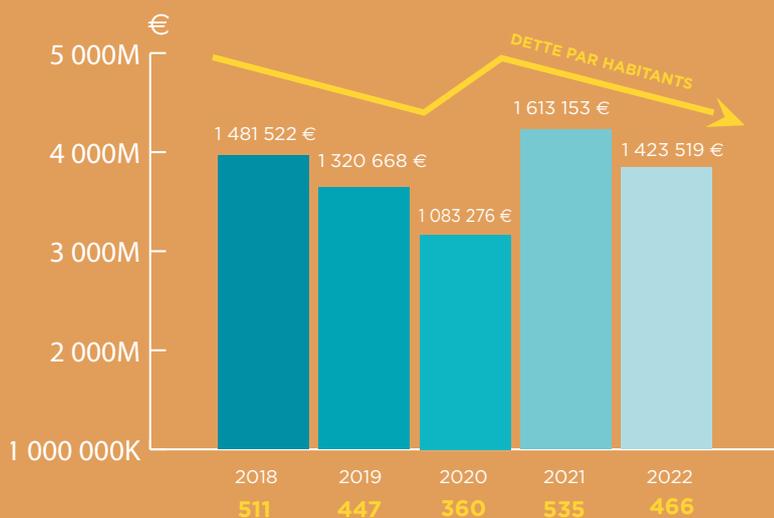


LA DETTE DE LA COMMUNE

La dette par habitant fin 2022 est de 466 € pour notre commune à comparer à la moyenne nationale de la strate qui est de 694 €.

La capacité de désendettement de la commune est de 1,54 année.

La dette de la commune s'élève au 31/12/2023 à 1 423 519 €



BUDGET 2023 DE LA COMMUNE

RÉPONDRE AUX BESOINS D'AUJOURD'HUI ET PRÉPARER L'AVENIR

Le budget 2023 s'inscrit dans la droite ligne des dispositions issues du rapport d'orientation budgétaire présenté au cours du mois de février et du Plan Pluriannuel d'Investissement.

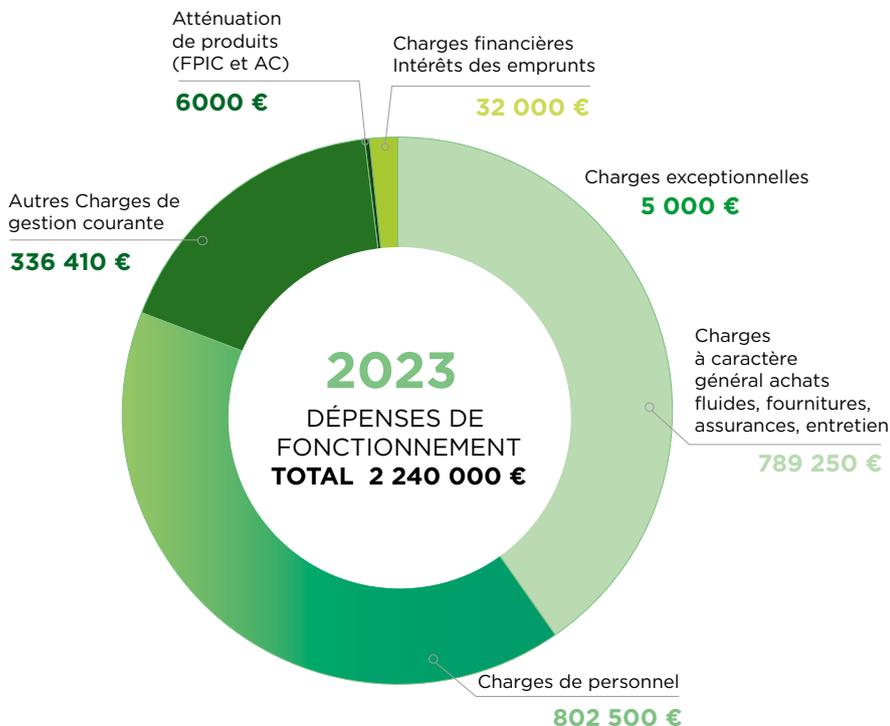
INFORMATION SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

OPÉRATIONS COURANTES ET RÉCURRENTES DES SERVICES DE LA COMMUNE

La commune a élaboré le budget primitif 2023 en tenant compte, comme chaque année, des ambitions suivantes :

- maintenir une dynamique d'investissement nécessaire au développement,
- continuer à maîtriser au mieux les dépenses de fonctionnement, particulièrement les dépenses d'énergie,
- préserver une capacité d'autofinancement.

Elle traduit la **volonté de maîtrise** des dépenses de fonctionnement et notamment les charges à caractère général, **tout en mettant en adéquation les services de la commune, avec les attentes et besoins des habitants.**



Plan Local d'Urbanismes
60 000 €

Enfouissement de réseaux
Route de St Père
+ chemin du bourg
SYDELA 200 000 €



Travaux voirie
1ère phase
Rue de St Père
100 000 €



Local boulistes
60 000 €

Parcours des aînés
32 000 €



Reprises concessions
du cimetière
18 000 €



Chauffage mairie
50 000 €

Arrosage intégré
sur le terrain de foot
principal 50 000 €



Site Internet (refonte)
13 000 €

INFORMATION SUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT

OPÉRATIONS NON COURANTES, PONCTUELLES QUI MODIFIENT LE PATRIMOINE

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 1 760 000 €.

Les inscriptions budgétaires 2023 résultent du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) qui a fait l'objet d'une réactualisation à l'occasion du rapport d'orientation budgétaire.

En effet, certains investissements du programme ont été réajustés en fonction des évolutions et des reports apportés au fil de l'avancement des dossiers.

En 2023, le financement de ces investissements repose à nouveau principalement sur l'autofinancement.

EN FÉVRIER Y'A Théâtre...

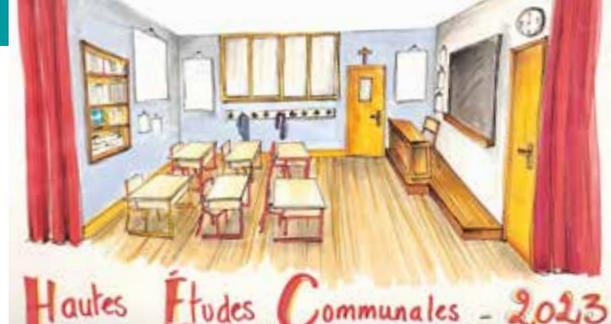
L'association, l'Éclair Théâtre, a présenté, en février dernier, son édition 2023.

Le saviez-vous ?

La saison commence dès septembre par la rentrée des actrices et acteurs. Une fois que les effectifs sont bouclés, c'est le passage à la lecture des pièces afin de choisir celles qui plairont au public !

A partir d'octobre, commence l'apprentissage des textes, souvent rude. Les acteurs et actrices sont au boulot et donnent vie à leurs personnages au travers des premières mises en scène.

Janvier est un mois faste : bricolage, peinture, tapisserie, montage des lumières... Mais aussi recherche des meubles, farfouille dans les accessoires, essayage des costumes... les acteurs apprivoisent les décors et peaufinent leur mise en scène. La répétition générale arrive vite ! Janvier, c'est également le mois des réservations, ça ne chôme pas à la salle !!!



Enfin, comme depuis maintenant de très nombreuses années, « **Chauvé rime avec février** » : c'est en effet durant ce mois que les rires et applaudissements retentissent dans la salle. Tous les membres et les bénévoles sont sur le pont et pas seulement sur scène.

Puis vient la tombée du rideau après neuf représentations. Le dernier dimanche de février signe la fin de la saison. Les décorateurs investissent les lieux une dernière fois pour faire disparaître toutes les traces de notre passage. En deux heures, la scène est de nouveau vide. Les acteurs et actrices font le grand ménage pendant que d'autres dressent une grande tablée ! Nous trinquons alors à la saison passée et rions par avance de la prochaine saison !

• les décorateurs

C'est toute une équipe qui se retrouve le soir en semaine à partir de Noël pour, petit à petit, construire les décors où évolueront les acteurs. Il faut faire des recherches pour que ça « colle avec l'ambiance pour emporter le public dans l'histoire ». Ils le disent eux même "notre rôle est clé : les acteurs sont perdus tant qu'il n'y a pas de décor".

« **On a un rôle clé mais on est invisibles, on aime bien rester cachés** ». A noter cette année, l'asso a investi dans de tous nouveaux décors pour la pièce des jeunes : les panneaux avaient plus de 25 ans. Les décorateurs ont donc eu le challenge de créer un nouveau système pour qu'ils tiennent en plus de les préparer pour le spectacle et ce en 15 jours !



• Les jeunes talents

Nos jeunes, qui ont entre 14 ans et 22 ans, sont notre principal vivier puisqu'une bonne partie des aînés est issue de ses rangs. Ils ont présenté une pièce se déroulant dans une maison de retraite : entre enquête pour meurtre, médecin volage, test de grossesse... il n'en fallait pas moins pour déclencher rires et applaudissements.

Cette année, deux nouvelles recrues ont rejoint la troupe.

Et surtout merci à vous, public,
de venir chaque année si nombreux vous divertir et rire et,
à l'année prochaine pour une nouvelle saison !

Témoignages des jeunes :

“Faire du théâtre, pour moi c’est :

- Faire rire les gens
- Cela apporte de la confiance en soi, une bonne élocution, permet de mieux s’exprimer d’avoir moins le stress pour les oraux, de savoir parler devant les gens
- Cela permet d’être moins timide, d’apporter un charisme naturel
- de s’éclater sur scène
- de s’investir dans la vie de la commune, de faire connaissance avec un grand nombre de personnes, d’être connus par des gens que moi je ne connais pas

- ça donne des objectifs
- Mais surtout c’est pour l’AMBIANCE : on rigole bien et on arrive en retour à faire rire le public : « on est dans la bonne humeur et si on l’apporte aux autres, c’est le principal ».



En tout cas, leur metteur en scène témoigne que c’est **“beaucoup de boulot : on part d’un morceau de bois brut pour en faire une sculpture”**.



• Les aînés

Alors que les jeunes talents évoluaient dans une maison de retraite, les aînés eux se retrouvaient dans une école ! : « Hautes études communales » de Dany Toussaint. Si les professeurs pensaient qu’il serait simple d’enseigner à des adultes, la réalité fut toute autre! Tous plus délégués les uns que les autres, professeurs et élèves ont su mener à bien leur mission :

faire rire aux éclats un public tout aussi attentionné au texte qu’à la mise en scène. En tous cas, c’est une belle équipe doté d’une bonne ambiance qui a présenté cette pièce.

Témoignages des aînés :

Faire du théâtre :

- c’est m’offrir une parenthèse dans ma vie professionnelle.
- ça aide à parler fort sans qu’on nous dise de nous taire
- J’aime me déguiser, trouver les accessoires...
- La troupe accueille les personnes de la commune mais aussi des amateurs venus des départements limitrophes !
- il y a une très bonne ambiance, on rigole bien entre nous !!! **C’est une grande famille L’Éclair Théâtre.**

Les régisseurs

Être régisseur son et lumière ce n’est pas seulement appuyer sur des boutons. Notre régisseur a connu l’évolution de la salle et des technologies “nous sommes partis de rien, avec quelques câbles et lumières”. Au fil du temps, nous avons investi dans “des projecteurs, modernisé les commandes lumières”... car mettre en lumière les décors et les jeux de scène ne se fait pas en un claquement de doigts, et il y a aussi “ tous les réglages que l’on doit faire lorsque tout est monté ». Et pendant le spectacle, il nous faut aussi des personnes pour allumer et lancer les musiques et bruitages au bon moment, en suivant la pièce sans trop rire pour ne pas perdre le fil !



• Les autres bénévoles

(sans qui la troupe serait incomplète)

Le spectacle ne fonctionnerait pas sans la participation des nombreux bénévoles qui nous entourent. Il y a les coiffeuses/maquilleuses : véritables artistes des peignes et des fonds de teint : elles font des miracles pour que l’actrice ou l’acteur rentre dans son personnage. Il y a les personnes à l’accueil du public, pour les réservations et les placements dans la salle. D’autres membres de notre association s’occupent du bar, de la cafétéria. Nous faisons aussi appel à des équipes d’autres associations chavéennes : **Un grand merci à eux !!**



TRAVAUX



RUE DE SAINT-PÈRE

Lors de la réunion publique du 13 mars 2023, l'équipe municipale a présenté les travaux d'aménagement de la rue de Saint-Père à une cinquantaine de riverains concernés par le projet. La municipalité poursuit son programme de voiries, engagé dès le début de la mandature.

Pour Pierre MARTIN, maire de la commune de Chauvé : **« L'objectif des travaux est de remettre en état la voirie, d'apporter de la sécurité pour les piétons et vélos, tout en optimisant le stationnement. Nous souhaitons réduire la vitesse, avec la mise en place du 30km/h et la priorité à droite sur l'ensemble du bourg dès cette année. »**

Les travaux débuteront au 2^{ème} semestre 2023 par l'enfouissement et le renforcement des réseaux de la rue de Saint-Père et du chemin du bourg. Les travaux de voirie se feront sur 2024.

En termes de déplacements piétons/cyclistes, l'équipe municipale a retenu comme modèle d'aménagement le « chaussidou » qui offre la meilleure alternative entre sécurité et déplacement/aménagement de voirie. Le projet prévoit également le maintien des largeurs de voirie afin de faciliter le passage des camions et engins agricoles.

TRAVAUX : LOCAL BOULISTE



Les travaux du local bouliste ont démarré début mars avec le coulage de la plateforme. Le choix des entreprises locales pour l'ensemble du chantier a été privilégié par la municipalité.

La maçonnerie sera réalisée par l'entreprise Hamon construction pour la somme de 23 659,12 € TTC, la charpente couverture réalisée par RD Charpente pour la somme de 13 200 € TTC, et les menuiseries réalisées par la société MJJH pour la somme de 8 070,60 € TTC, puis la chape ragréage par l'entreprise Avenard carrelage pour la somme de 3 001,19 € TTC.

Nos services techniques assureront les parties plomberie et électricité et les branchements puis enfin le club se chargera des finitions intérieures. La livraison du local est prévue en juillet 2023.

COULÉE VERTE

Nous vous invitons à passer voir le banc rustique et dans l'esprit nature de la coulée verte, réalisé en période hivernale lors d'une journée de pluie à l'abri aux ateliers par l'équipe voirie des services techniques. Merci Joël et Richard. Nos agents sont très polyvalents et brillent par cette réalisation.



CADRE DE VIE



Broyage Végétaux

La mairie de Chauvé a organisé une séance de broyage de végétaux le samedi 4 mars.

Le principe, vous venez avec vos branches et vous repartez avec du broyat pour pailler vos massifs. Le broyage des végétaux du jardin est un moyen simple et efficace de réduire vos déchets et de jardiner durablement : le réemploi de la matière organique restaure le cycle naturel de la vie et contribue à la résilience des sols.

Plantations de haies et d'arbres

L'hiver 2022-2023 aura été propice à la plantation. En tout 4 projets majeurs ont vu le jour.

- Plantation sur la coulée verte avec la participation des CE1 CE2 de l'école du Parc
- Plantation de 10 arbres fruitiers pour la création d'un verger municipal dans le parc toujours avec la participation des CE1 CE2 de l'école du Parc
- **300 arbres plantés au Ruaud chez Maud Savina « les Saveurs du vergers »** afin de favoriser l'ombrage et d'héberger des auxiliaires qui favorisent l'exploitation bio, grâce à 18 bénévoles.
- 1 km de haie plantées le long des chemins communaux grâce à l'aide de Daniel Pilvin et l'accord des agriculteurs ainsi que des propriétaires que nous remercions pour leur collaboration.



En tout ce sont environ 2 km de haie et d'arbres plantés ce qui représente plus de 2500 plants, qui vont ombrager notre campagne, retenir l'humidité des sols et stocker le CO² responsable du réchauffement climatique.

Ordures ménagères : installation de colonnes semi-enterrées



Suite au changement du rythme des collectes des ordures ménagères en 2022, vous avez été nombreux à vous plaindre l'été dernier des nuisances olfactives ou que vos poubelles débordent. Conscient de la gêne occasionnée, la mairie de Chauvé a sollicité Pornic agglomération pour la création de colonnes semi-enterrées. 4 colonnes : verres, papier, recyclable (plastique, carton) et surtout ordures ménagères vont être installées sur la Place du champ de foire courant mai pour vous permettre d'éviter désormais ces désagréments.

Parc de Loisirs des Essarts

Le parc de loisirs des Essarts se refait une beauté. Après la suppression des bosses, nous avons créé un terrain de boules, un espace pour accueillir une table de Ping-Pong, planté 7 arbres pour faire de l'ombre. Bientôt, nous allons rajouter une table de pique-nique et un banc afin que cet espace soit plus agréable et attractif pour toute la famille. Profitez-en bien !



Sorties nature

Le dimanche 22 mai

Le printemps est là. Les fleurs les oiseaux, toute la nature est en ébullition. Venez partager avec Daniel Pilvin sa passion de la faune et de la flore sur un petit circuit de 2 à 3 km. Une première sortie a été réalisée le 29 mars et une autre sortie est prévue.



Les enfants sont acceptés avec la présence d'un adulte.
Départ à 10h parking de la mairie, réservation conseillée au ☎ 02.40.21.12.14

EVS : L'Espace de Vie Sociale, un été animé !

Chauvé cinémômes, un succès ! Près de 400 participants pour cette 4^{ème} édition.

Le cinéma est un art, le 7^{ème}. Il est important qu'il arrive dans nos villages, de le faire découvrir aux plus jeunes. Il nous fait rêver, nous évader, nous fait réfléchir. Nous nous devons de le soutenir.

Un vrai partenariat s'est engagé via l'espace de vie sociale (E.V.S), la médiathèque, la maison du Parc et la municipalité.



Nous remercions tous ceux qui nous ont aidés :

La boulangerie Rouxel, la Superette Votre Marché, le salon de coiffure de Lucie Boué, la pharmacie de Chauvé, le salon Tadoo de Angélique Vignol, le Retz'to du Bik'to, le garage motrio de Mr Bahuaud, l'entreprise LECOQ Plomberie, les brioches Button, la charcuterie Bernier, les saveurs du verger, l'entreprise charpentier de Mr Rondineau, le comité des fêtes, les 2 associations des parents (APE et APEL) des écoles du Parc et Saint-Joseph.

Revenons un peu sur cette 4^{ème} édition qui a commencé le jeudi avec un film choisi par les jeunes de la MDJ. Il leur était destiné ainsi qu'à leurs familles. Le mercredi, carton plein avec « Woolfy » pour nos plus jeunes (3 à 6 ans) ; Ils étaient 51 enfants à faire pour certains leurs premiers pas devant un grand écran. Le jeudi, près de 100 spectateurs pour admirer « Arrietty et le monde des petits charardeurs ». En tout, plus de 270 enfants ont bénéficié de ce mini-festival

Un grand merci aux bénévoles qui ont assuré les meilleures conditions d'accueil à nos cinéphiles en herbe et à ceux qui ont préparé cette belle semaine.

Vivement la cinquième édition. L'équipe de « Chauvé cinémômes ».

L'EVS ce sont aussi de nombreux projets :

PSC 1... ou plus simplement « premiers secours » :

La session 2022 a été un succès !

Cette formation, via l'EVS, est gratuite pour les bénévoles des associations Chauvéennes... N'hésitez pas à vous inscrire... En tant que bénévoles, vous êtes sur le terrain et savoir prodiguer les premiers secours, prévenir, protéger et si besoin utiliser un défibrillateur peut être très utile. Des bénévoles sont sur liste d'attente mais il reste des places ! **Contactez (Maxime Herivaux MDP) ☎ 02 40 64 39 88**

« Thé parent ».

Depuis début janvier, Chantal, éducatrice à la retraite et membre de la Maison du Parc, vous accueille à la mairie de Chauvé. Elle propose sur une permanence, de 10h à 12h un temps d'écoute et d'échange sur les questions de parentalité. Elle sera présente les 8 avril, 13 mai et 17 juin. N'hésitez pas à ouvrir la porte.



Le Dispositif « argent de poche » redémarre dès les vacances d'avril pour permettre aux jeunes d'assurer une tâche précise, sur un temps défini (trois heures) afin d'obtenir une indemnité de 15 €. Pour le printemps, des travaux de jardinage et de peinture vous attendent. Ces missions citoyennes concernent les jeunes de 16 à 18 ans et se poursuivront cet été. **N'hésitez pas à contacter la Mairie ou la Maison du parc.** ☎ **02 40 64 39 88** ou **02 40 21 12 14**



L'EVS, ce sont aussi de nombreuses activités :

Promenades Nocturnes, cours de yoga, de couture, soutien scolaire permanences informatiques, etc. sans oublier le Chauvélo (ballades garanties sur les chemins de la commune) et bien d'autres projets.

SÉCURITÉ

Pour votre information, la commune de Chauvé ne donne jamais d'autorisation à un mandataire pour le démarchage.



- Ne pas les laisser entrer
- Ne communiquer jamais de documents (papier d'identité, copie de factures etc)
- Si vous avez besoin d'effectuer des travaux, faites plusieurs devis, pas de chiffrage sur papier libre
- Ne cédez pas à la pression commerciale !

L'application MA SÉCURITÉ peut être téléchargée sur Android ou Apple :
Ça sert à quoi ?



- Avoir une meilleure proximité avec les forces de l'ordre
- Favorise les échanges (tchat)
- Informe et notifie des alertes de sécurité



Vous y trouverez les fiches pratiques en fonction de vos besoins, n'hésitez pas !

Suite aux différentes atteintes aux biens sur le territoire du Pays de Retz, la Gendarmerie rappelle des conseils indispensables

- Verrouillage systématique de vos véhicules, sans laisser le double à l'intérieur
- Être particulièrement vigilant pour ceux ayant un dispositif de commande à distance dont la proximité de la clef (ou de la carte) du lieu de stationnement permet de démarrer votre véhicule (selon la marque de ce dernier) qui peut circuler jusqu'à extinction du moteur
- Vigilance sur les parkings où autres lieux publics propices à l'analyse radio fréquence d'une clé de voiture, répéteur RFID qui permet avec des boîtes relais et des amplificateurs de signal de cloner une clé électronique. Elle déverrouille votre véhicule et permet de le démarrer
- Evitez de laisser vos clés dans l'entrée
- prévenez vos voisins de vos absences ou profitez de l'opération tranquillité vacances !



ANIMATION CHAUVÉ SENIORS / VIEILLESSE

Après une pause hivernale **et un moment de convivialité autour d'une galette, les petites marches Monalisa ont repris dès le 3 Avril 2023** au rythme d'une sortie tous les 15 jours, le lundi après midi, en partenariat avec Chaumes-en-Retz-séniors. Promenades et convivialités sont aux rendez vous.

Inscription au tél. : Annette Gautier
☎ **06 32 56 75 14 ou 02 40 21 12 62.**

Visites de courtoisie : les visites se poursuivent régulièrement.
Si vous vous sentez isolé(e)s,

Merci de contacter la Mairie ☎ **02 40 21 12 14**

Des sorties théâtre ont ponctué l'hiver : Saint-Père en Retz, Fresnay, Frossay... et évidemment Chauvé... plus de 100 entrées ont été enregistrées. Des co-voiturages s'organisent tant pour ces sorties que pour le cinéma. Mais n'oublions pas aussi les moments de convivialité : **couscous en décembre et janvier, crêpes party en février, gaufres en mars et en prévision : le 25 avril, un après-midi Loto.**

La Pause Café : Plus de 30 personnes se présentent chaque vendredi matin de 10h à 12h. Beaucoup d'échanges, de beaux moments... En bref des moments en or.



MÉDIATHÈQUE

Au bonheur des mots

Imaginez la maison de vos rêves, et faites-nous rêver !

À partir des matériaux de votre choix : récup/bois/ Lego/Meccano/pâte à sel/ peinture/ dessin/plan...

Nous serons heureux d'exposer vos réalisations dans la médiathèque du 2 mai au 30 juin.

Pour tout public



Pour l'expo de l'été « Une journée à la mer »

nous recherchons vos photos de baigneurs, de pêcheurs, de pique-niqueurs, d'un moment en famille ou entre amis à la plage ou à la pêche, anciennes ou plus récentes.

Avant de les déposer à la médiathèque, merci d'y inscrire au dos votre nom et votre téléphone.



Vous aimez la communication, le numérique et voulez vous investir dans le bénévolat.

Vous ne le savez pas mais vous êtes la personne que nous recherchons !!!

Pour plus d'infos, contactez nous à la médiathèque.



Toute l'équipe de Chauvé Cinémômes et la médiathèque remercient les partenaires pour leur participation à cette nouvelle édition très réussie.

EN PARTENARIAT AVEC LA MAISON DES JEUNES

SOIRÉE JEUX POUR ADOS
mardi 18 avril
de 18h à 22h

Rendez-vous chaque premier mardi des vacances scolaires pour jouer à la médiathèque.
Inscription à la MDJ

HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

- MARDI : 16H/18H
- MERCREDI : 10H /12H30 ET 15H/18H
- VENDREDI : 16H/18H
- SAMEDI : 10H/12H30
- DIMANCHE 10H30/12H

catalogue en ligne :

chauve-pom.c3rb

site : bibdechouve.wordpress.com

☎ 02 40 64 37 34

📘 [mediathequeChauve44320](https://www.facebook.com/mediathequeChauve44320)



Exposition jusqu'au 30 avril

Les aquarelles de Jean-Pierre DELEVILLE



C'est avec plaisir que nous accueillons de nouveau Jean-Pierre à Chauvé.

Lui, et son épouse Maryvonne, sont des habitués de nos expositions. Pour mémoire, ils sont à l'origine de l'aménagement de l'espace dans le hall sur demande des élus de l'époque.

Ses vaporeuses aquarelles déclinent les thèmes de prédilection du peintre : Le marais Breton-Vendéen et ses côtes, pour sa luminosité et ses vastes étendues aux horizons lointains, mais aussi d'autres paysages ayant touché sa sensibilité.

Ancien élève des Beaux-Arts de Nantes, il dessine et peint à l'aquarelle depuis son enfance. Il enseigne ces deux disciplines, la peinture et le dessin, dans différents ateliers sur la Loire Atlantique et la Vendée. Vous pourrez également découvrir son travail dans sa propre galerie située à Bourgneuf.



**DU 3 MAI À FIN JUIN :
JEAN-LOUIS MACÉ
ET DOMINIQUE NANTEUIL. PEINTURE**

**JUILLET-AOÛT :
BÉATRICE NACHIN. REPORTAGE
PHOTOS SUR TCHERNOBYL**



LES CONSEILS

Voici les comptes rendu simplifiés des derniers conseils municipaux que vous trouverez dans leur version complète sur le site de la mairie... <https://www.chauve.fr> ou affiché en mairie.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2022

1. TAXE AMÉNAGEMENT 2023

Cette taxe instituée en 2012 succède à la TLE (Taxe Local d'Équipement) et remplace d'anciennes taxes et participations dont les PAE (Programme d'Aménagement d'Ensemble), TDENS (Taxe Départemental des Espaces Naturels Sensibles) qui étaient associées aux permis et déclarations préalables.

Cette taxe sert à financer en partie les travaux de voiries et de raccordement des réseaux électriques, et d'eau potable liée à la construction.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré valide à l'unanimité une augmentation du taux de 0.5% pour l'année 2023 passant ainsi de 4 % à 4,5 %.

2. ANTAI - AGENCE NATIONALE DE TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES INFRACTIONS - MISE EN PLACE DU PROCESSUS DE LA VERBALISATION ÉLECTRONIQUE (PVE)

Pour la ville de Chauvé, ce traitement permet l'enregistrement électronique des données évitant les erreurs de transcription, l'envoi de l'avis de contravention (ACO) et le traitement centralisé des paiements qui sont effectués par le CNT de Rennes, la réception et l'enregistrement des contestations

sont effectuées par le CNT. Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité la mise en place de ce nouveau processus de verbalisation électronique par la signature de la convention avec la préfecture.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2023

1. DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2023 CELLULES COMMERCIALES

Dans le cadre d'un appel à projets DETR 2023, l'Etat a déterminé les catégories d'opérations prioritaires subventionnables pour l'année 2023.

Le projet de construction de cellules commerciales et de logements pouvant être subventionné (opération de revitalisation de centre bourg).

Le plafond de dépenses subventionnables est de 500 000 € avec un taux de subvention de 25 à 35%, soit un maximum de 175 000 €.

La commune de Chauvé pouvant y prétendre, le conseil municipal a décidé à l'unanimité solliciter auprès de la préfecture de la Loire-Atlantique une subvention pour le projet des cellules commerciales et logements.

2. CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL - DÉLIBÉRATION DONNANT HABILITATION AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LOIRE-ATLANTIQUE.

La collectivité a la possibilité de souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance des risques statutaires du personnel garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents.

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale Loire-Atlantique peut souscrire un tel contrat pour son compte en mutualisant les risques.

Notre collectivité adhère au contrat groupe en cours résilié au 31 décembre 2022. Compte tenu des avantages d'une consultation groupée effectuée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique, le conseil municipal valide la participation à la procédure d'appel d'offres ouverte par le centre de gestion afin de permettre une meilleure négociation de nos tarifs et des garanties.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2023

1. AUTORISATION OUVERTURE DE CRÉDIT D'INVESTISSEMENT 2022

Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou

d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement. Le conseil municipal a donc validé l'ouverture de crédit à l'investissement de 25% à hauteur de 401 035,00 € (< 25 % x 1 604 140 € hors capital d'emprunt) pour la période antérieure à la validation du budget.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2023

1. ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE A LA SUITE D'UNE DÉMISSION

Suite à la démission de Monsieur Christophe BITAUDEAU, 3^{ème} Adjoint en charge de la Jeunesse - Ecole - Vie associative. Le conseil municipal après en avoir délibéré, a élu à l'unanimité Monsieur Paul Gael SIMON en qualité de 6^{ème} adjoint au Maire à la vie associative, espace de vie sociale et vieillesse.. Le rang des adjoints est défini comme suit : 1^{er} adjoint - M. Hubert ROCHER ; 2^{ème} adjoint - Mme Karine MICHAUD ; 3^{ème} adjoint - Mme Marie-Claude DURAND ; 4^{ème} adjoint - M. Jean Michel PAILLOU ; 5^{ème} adjoint - Mme Sonia DARBOIS ; 6^{ème} adjoint - M. Paul Gael SIMON.

2. INDEMNITÉS DE FONCTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Conseil Municipal après délibération valide à l'unanimité le montant des indemnités du Maire et des 6 adjoints, avec effet au 1^{er} janvier 2023.

- Le Maire : Monsieur Pierre MARTIN 46,6 % de l'indice brut terminal de la fonction publique 4 025,53 € x 46,6 % = 1 875,90 € mensuel brut

- 1^{er} adjoint - Hubert ROCHER : 19,80 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

- 2^{ème} adjoint - Karine MICHAUD : 19,80 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

- 3^{ème} adjoint - Marie-Claude DURAND : 8,25 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

- 4^{ème} adjoint - Jean-Michel PAILLOU : 19,80 % de l'indice brut

terminal de la fonction publique

- 5^{ème} adjoint - Sonia DARBOIS : 19,80 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

- 6^{ème} adjoint - Paul-Gael SIMON : 19,80 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Soit au 1^{er} janvier 2023 : 4 025,53 € x 19,80 % = 797,05 € mensuel brut
Soit au 1^{er} janvier 2023 : 4 025,53 € x 8,25 % = 332,11 € mensuel brut

Le Maire : Afin de verser une indemnité à l'ensemble des adjoints et des conseillers délégués, il convient de baisser le pourcentage du Maire permettant de respecter le montant maximal de l'enveloppe allouée aux indemnités des élus.

3. INDEMNITÉS DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide comme suit le montant des indemnités des conseillers délégués à compter du 1^{er} janvier 2023.

- Marc ANÉZO - conseiller municipal délégué aux réseaux sociaux, 8,25 % de l'indice brut terminal

- Emmanuelle LECOQ DUCHENE - Conseillère municipale déléguée Fêtes et cérémonies - Culture - Expositions, 8,25 % de l'indice brut terminal

Soit au 1^{er} janvier 2023 : 4 025,53 € x 8,25 % = 332,11 € mensuel brut

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FÉVRIER 2023

1. PRÉSENTATION DU ROB 2023

Le Rapport d'orientation budgétaire (Rob) a été présenté aux conseillers municipaux. Ce document a pour objectif de discuter des orientations budgétaires et d'informer les élus de la situation financière de la collectivité avant le vote du budget primitif 2023.

Le bilan de l'exercice 2022 se révèle bon avec des recettes et des dépenses de fonctionnement 2022 qui se maintiennent par rapport aux années précédentes, permettant de dégager un excédent de fonctionnement d'environ 980 000 €.

Celui-ci sera affecté aux recettes d'investissement du budget 2023.

A cela, s'ajoute un excédent d'investissement 2022 sur le budget 2023.

Une dette en baisse par rapport aux années précédentes et une capacité de désendettement de seulement 1.5 années du fait d'un autofinancement important.

Pour l'année 2023, il n'y aura pas de nouvel emprunt, ni d'augmentation d'impôts (taxe foncière).

Il a été présenté aux élus une ébauche du budget primitif 2023 et des capacités d'investissement 2023-2026 qui sont dans la

continuité des années précédentes, permettant d'engager des projets tout en laissant à la prochaine mandature, en mars 2026 des marges de manœuvre suffisantes.

CATASTROPHES NATURELLES :

Dans le dernier Chauvé Infos, nous avons invité les personnes ayant subi des dommages liés à la sécheresse 2022 à se rapprocher de la mairie.

En effet, le phénomène de retrait et gonflement des sols argileux a causé de nombreuses fissures sur certains bâtiments.

Nous remercions toutes les personnes concernées de s'être manifestées (environ 30 personnes).

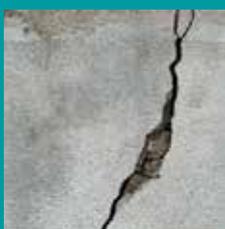
La commune a réalisé la demande auprès de la préfecture pour la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, le 24 janvier 2023.

Cette demande concerne toutes les personnes qui auraient vu apparaître des dégâts sur leurs bâtiments entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022.

Le dossier est désormais en instruction auprès des services de l'Etat. Un arrêté nous indiquant si la commune sera ou non concernée par la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle nous sera transmis.

Si cet arrêté classe la commune parmi celles concernées par la sécheresse et ses dégâts, il vous appartiendra d'en informer votre assureur.

Attention !/ les administrés concernés par ce sinistre et ne l'ayant pas encore déclaré auprès de leur assurance n'auront que 30 jours pour le faire, à compter de la parution de cet arrêté.



RECENSEMENTS

Pendant un mois, les agents recenseurs ont rendu visite aux 1404 logements de la commune. La tâche n'était pas aisée et les conditions météorologiques pas toujours favorables. Si 80 % des ménages ont rempli le document informatique, pour les autres, les déplacements à domicile furent nécessaires. Au final, le résultat est très satisfaisant avec 98,5 % de retours d'informations collectées sur les logements chauvéens.

Même si les premiers chiffres officiels ne pourront être communiqués qu'en juin prochain, une première tendance s'observe déjà : « *Attendons cet été... Mais nous pouvons déjà dire que, sous réserve de confirmation définitive, les premières statistiques laissent apparaître une légère augmentation de la population par rapport au dernier recensement de 2017* ».

Nos remerciements s'adressent à vous tous, foyers chauvéens qui avez répondu aux questionnaires ; également aux agents recenseurs qui ont parcouru le bourg et la campagne pour remettre le questionnaire, aidé à son remplissage et le récupérer complété, ainsi qu'à Maud PAUL, en charge pour la mairie de ce travail si précieux en relais de l'INSEE.



MODIFICATIONS D'ASPECT EXTÉRIEUR :

« RAPPEL : Les travaux de modification d'aspect extérieur d'un bâtiment sont soumis à déclaration préalable au titre de l'urbanisme.

Ainsi, qu'il s'agisse de panneaux photovoltaïques, d'isolation par l'extérieur, de modification de toiture ou d'ouvertures, ou encore de ravalement modifiant l'aspect (changement de couleur ou de type de revêtement), ces travaux sont à déclarer en mairie et **ne peuvent être débutés qu'à compter de leur autorisation.**

Au même titre que les piscines et clôtures.

Rappel ○

possibilité de déposer les dossiers en démat' via le guichet unique (lien disponible sur le site de la mairie, volet formalités d'urbanisme).

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Le mardi 3 janvier en Assemblée d'enfants, nous avons découvert le thème de l'action **caritative de l'année : les Pièces Jaunes**. Pendant 1 mois, chaque classe a travaillé sur ce thème et lors de l'Assemblée d'enfants du 9 février, nous avons découvert : les différentes pièces, l'historique de cette Opération, où vont les pièces lorsqu'elles sont récoltées ? à quoi elles servent ? comment cela se passe lorsque les enfants vont à l'hôpital ? Nous avons également chanté la chanson écrite pour l'occasion par les CE2.

Une personne de la poste de Pornic est venue le jeudi 9 février pour récupérer les tirelires que nous avons fabriquées. Au total, 16kg 38g de pièces jaunes ont été récoltées. Bravo à tous !



Le Conseil d'établissement nous a permis de réfléchir à la « place de la lecture et de l'écriture à la maison ». Ce temps de réflexion est toujours intéressant car il permet de croiser les regards entre l'équipe enseignante et les parents.

Nos délégués réfléchissent à « la fête de la musique » qu'ils souhaiteraient mettre en place cette année et commencent préparer les activités qu'ils veulent organiser le dernier jour de l'année scolaire.

Les Ce2 qui ont lu « C'est bien » ont eu la chance de pouvoir discuter avec un **écrivain en visio-conférence**. Bel échange avec monsieur Philippe DELERME.

Merci à madame Régine BARAT qui nous a permis ce rendez-vous.

*Valérie Malleron
cheffe d'établissement de l'école*

ÉCOLE DU PARC

L'année se poursuit joyeusement à l'école du Parc !

Après le **spectacle de Noël** intitulé « Le passeur de rêve » auquel tous les élèves ont pu assister dans le théâtre au mois de décembre, tous les autres projets se poursuivent.

Les élèves de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ont commencé leur **projet artistique avec Lucile Pichereau** et sont ravis ! Ils présenteront le fruit de leur travail lors de la fête d'école qui aura lieu le samedi 24 juin mais aussi lors d'une représentation au théâtre pour les parents des classes concernées qui aura lieu le début juin.

Les élèves de GS-CP et de CE1-CE2 commenceront, eux, leur **projet Musique et Danse** après les vacances de printemps.

Dans les prochains jours, l'ensemble des classes de l'école va participer à la **fête du court métrage**.

L'équipe enseignante est en train d'organiser un **défilé costumé pour le carnaval vendredi 14 avril à partir de 14h30**, juste avant les vacances.



Les élèves déambuleront dans le parc, passeront voir les anciens et la micro-crèche, puis profiteront d'un goûter offert par l'APE.

Un beau moment festif en perspective !

Les sorties de fin d'année s'organisent, les élèves de maternelle se rendront à l'**Océarium du Croisic**, tandis que les élèves de GS-CP et de CE1-CE2 iront visiter le parc **Terra Botanica** ! Toute l'équipe enseignante remercie la mairie et l'Association des parents d'élèves pour leur soutien financier. La prochaine rentrée commence elle aussi à se préparer.

Les enseignantes de maternelle donnent rendez-vous aux parents des futurs élèves de petite section le **vendredi 2 juin à 18h pour la réunion préalable à la rentrée**.

Venez nombreux regarder le défilé vendredi 14 avril !

INSCRIPTIONS...

Les inscriptions des écoles de Chauvé sont dès à présent ouvertes. Vous pouvez contacter les directrices respectives à l'aides des coordonnées ci-dessous :

École du Parc : Mme FERRE ☎ 02 40 64 37 36
✉ ce.044241g@ac-nantes.fr

École St-Joseph : Mme MALLERON ☎ 02 40 21 19 78
✉ ecolestjosephchauve@orange.fr





L'été n'est plus très loin, la maison du parc vous propose d'en profiter dès maintenant...



...pour les familles

Vous avez découvert les animations de l'été au parc l'année dernière ? Nous vous proposons de poursuivre l'aventure cet été avec quatre animations réparties sur le vendredi 7 juillet, les mercredis 12/19/26 juillet, l'après-midi et soirée

Vous pourrez retrouver la programmation sur www.mdpchauve.fr

...pour les jeunes

Dispositifs « Argent de poche » et « Passeport jeune volontaire », stages et séjours, concerts et parcs d'attractions, sorties culturelles et sportives, **n'hésitez pas à aller sur notre site internet ou contacter la maison des jeunes pour avoir des renseignements :**

✉ jeunesse@mdpchauve.fr



...pour les enfants

Activités, sorties à l'extérieur, séjours, la maison des enfants proposera un accueil du lundi au vendredi pour les enfants de 3 ans à 10 ans.

Rendez-vous incontournable de l'été, retrouvez la programmation des séjours pour 2023 :

- Du 11 au 13 juillet, pour les enfants de 3 à 5 ans (nés en 2018/2020) ;
- Du 10 au 14 juillet, pour les jeunes de 13 à 15 ans (nés en 2008/2010) ;
- Du 17 au 21 juillet, pour les enfants de 9 à 10 ans (nés en 2013/2014) ;
- Du 24 au 28 juillet, pour les jeunes de 6 à 8 ans (nés en 2015/2017) ;
- Du 24 au 28 juillet, pour les jeunes de 11 à 12 ans (nés en 2011/2012).

Les inscriptions pour les séjours seront ouvertes à partir du 1^{er} mai 2023 sur l'espace famille.

Et pour les familles qui inscriront leur enfant à leur première rentrée scolaire en 2023, nous proposons des rendez-vous individualisés pour présenter notre fonctionnement, réaliser le dossier administratif et répondre aux multiples questions que pose une rentrée scolaire.

Vous pouvez nous joindre au

☎ **02.40.64.39.88** ou par courriel

✉ direction@mdpchauve.fr

À bientôt !
L'équipe associative

PÉTANQUE CHAUVÉENNE

A tous nos adhérents (es) et futurs adhérents(es) : la saison débute le mardi 4 avril à 14h15 !

Le bureau de Pétanque Chauvéenne est impatient de vous retrouver au boulodrome !

Les travaux du local ont commencé et nous espérons qu'il sera opérationnel avant l'été. Cela ne nous empêchera pas de jouer sur le terrain dans la joie et dans la bonne humeur !

Nous organiserons un concours semi-nocturne le vendredi 19 mai 2023, à partir de 19h. Nous vous ferons part des modalités prochainement via notre page FB « Pétanque Chauvéenne » et par mail.

A très bientôt ! Le bureau Pétanque Chauvéenne.

Coordonnées du nouveau bureau

- LERAY Jean-Bernard (président) ☎ **06 37 61 59 80**
- PORCHER Christophe (vice-président) ☎ **02 40 64 35 90 / 06 51 22 75 17**
- MORANTIN Laure (secrétaire) ☎ **07 62 46 31 76**
- BRETESCHE Alain (secrétaire-adjoint) ☎ **06 61 88 76 10**
- MICHEL Jean-Yves (trésorier) ☎ **07 86 71 24 50**
- GUILLAUME Marc (trésorier-adjoint) ☎ **06 89 78 03 05**





LE PAS CHAUVÉEN

L'association le PAS CHAUVÉEN organise sa randonnée annuelle dimanche 14 MAI 2023.

Nous vous proposons 2 circuits de 12 et 20 km à allure libre avec 1 sandwich et 1 boisson à l'arrivée. Ravitaillement sur les parcours. Les coureurs peuvent également participer INSCRIPTION sur place salle Killala, Place du Champ de Foire de 7h30 à 9h30. DÉPART à partir de 8 heures.

PARTICIPATION : 5 € Nous organisons également des randonnées d'environ 10 km tous les 2^{ème} dimanches de chaque mois sur les chemins du Pays de Retz et des alentours ; la prochaine aura lieu dimanche 9 Avril 2023. Le départ est fixé à 8h30 place de la Mairie ou à 8h45 sur le lieu du départ du parcours. Pour 2023, nous prenons actuellement les inscriptions, il est encore possible de rejoindre l'association en versant une cotisation annuelle de 6 €. Une participation de 1 € est demandée à chaque sortie pour couvrir le verre de l'amitié qui clôture la matinée.

DIMANCHE 14 MAI 2023

CHAUVE

RANDONNEE PEDESTRE

Départ à partir de 8h00
Salle Killala (à l'arrière de la Mairie)
Place du Champ de Foire

2 circuits à allure libre
Participation 5 Euros

12 et 20 Km

Inscriptions sur place de 7h30 à 9h30

Ravitaillement sur les parcours
Sandwich et boisson à l'arrivée

Organisée par LE PAS CHAUVÉEN

Infos pratiques :

- Les parcours ne présentent pas de difficultés particulières, chacun marche à son rythme
- Veillez au respect de la nature, de l'environnement et du code de la route
- Les mineurs devront être accompagnés d'un adulte
- Attention à ne pas surestimer vos possibilités
- L'inscription vaut déclaration de bonne santé
- L'association Le Pas Chauvéen, n'adhère pas à la FFR

Suite à l'Assemblée Générale du PAS CHAUVÉEN le 12 février 2023, nous vous informons de la composition du Bureau Président : Gérard CHARPENTIER Trésorière : Thérèse LEBLANC Trésorière Adjointe : Denise LERAY Secrétaire : Sylvie LEDUC Membres : Gilles AVERTY, Jean-Marc BITON, Maurice LEBLANC. **Contact** paschauveen@yahoo.com

HANDBALL



L'évènement marquant de cette année aura été la venue du HBC Nantes à Chauvé.

Durant cet après-midi, nos jeunes ont pu échanger avec ces joueurs professionnels, partager des ateliers sportifs et repartir avec des souvenirs plein la tête et des étoiles dans les yeux.

Cette année, nous avons pu relancer le traditionnel concours d'Aluette, le dimanche 5 mars. Une belle réussite et des joueurs contents de pouvoir se retrouver autour de ce jeu de cartes que l'on rencontre peu en concours.

Le championnat se terminant courant mai, place aux tournois qui permettent

à nos jeunes de pratiquer leur sport plus longtemps et dans un autre contexte. Ils apprécient particulièrement ces journées avec leurs coéquipiers et montrent autant de motivation dans leur jeu que le reste de l'année.

La saison se termine, mais la prochaine est déjà en préparation. Vous êtes joueur, expérimenté ou débutant ? Passionné de handball, de sport tout simplement ? Ou encore vous avez envie de vous investir dans une association ? N'hésitez pas, contactez-nous et rejoignez un club dynamique où toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.



Pour nous contacter : eclairchauvehandball@gmail.com,

Pour suivre notre actualité, rdv sur Facebook :

Eclair chauvé Handball

- Buvette : Laëtitia EVIN
- Loisirs : Lauraine ROUSSEAU
- Secrétariat : Sandrine GRASSET

*Sportivement, Michel Corbé,
Président de l'E.C.H.B.*

ATELIER CROCHET TRICOT (ATC)



Pour quoi Tricoter ?



Déringardisé, le tricot est redevenu une activité tendance d'après les rédacteurs de « Marie Claire » récemment. Aujourd'hui, le tricot n'est plus que le domaine des grand-mères. La science montre que tricoter aurait des bienfaits insoupçonnés.

- Le tricot peut vous rendre heureux. 81% de 3545 adeptes l'ont affirmé dans une étude britannique.
 - Le tricot aide à lutter contre le stress. Stressée ? A vos aiguilles ! Une psychologue américaine a démontré les bienfaits de « la thérapie du textile ».
 - Le tricot, c'est bon pour le cerveau. Une clinique américaine a annoncé que les activités manuelles - dont le tricot - réduisaient la perte de mémoire.
- Le tricot retarde l'apparition de l'arthrite selon le chirurgien orthopédique Alton Barron.
 - Le tricot est un booster d'estime de soi. Rien de mieux que de se faire féliciter pour un objet que l'on a fait soi-même.

Il ne vous reste plus qu'à rejoindre, les Tricopines, pour un moment convivial. En atelier tricot (et crochet), nous discutons autour d'un thé ou d'un café en montant des mailles et en suivant les bons conseils des convives chevronnées si besoin.

En bref, le tricot, bien plus qu'une activité de loisirs, c'est une source de bien-être, un état d'esprit « zen », une nouvelle communauté d'individus de tous âges qui partagent de belles valeurs pleines d'amour.

Débutante ou expérimentée, vous êtes toutes bienvenues dans le Hall du Théâtre, de 14h à 17h, les mardis, en semaine paire et les vendredis, en semaine impaire.

Pour tout renseignement, les personnes intéressées par notre activité peuvent contacter Jacqueline MORNET au ☎ 06.59.71.28.22 ou par mail ✉ hubert-mornet@orange.fr

COMITÉ DES FÊTES

Les membres du Comité des Fêtes vous invitent à assister aux diverses manifestations chauvéennes :



- **Courses cyclistes** organisées conjointement avec l'A.C.B. et la Mairie, les samedi 25 et dimanche 26 mars, Zone de Bel Air,
- **Chauvé en Fête** le samedi 1^{er} juillet au Parc des Loisirs,
- **Vide-greniers** le dimanche 6 août au Parc des Loisirs.



Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez joindre le président :

Laurent Mottaz au ☎ 06 30 34 85 39 ou par mail ✉ comitedesfetes.chauve@yahoo.fr

Surtout n'oubliez pas, rien ne se fait sans vous !

Votre avis, votre implication, votre participation sont les bienvenus pour dynamiser notre commune.

CHANT'RIT

La réunion d'information et de pré-inscription de la troupe s'est déroulée le vendredi 31 mars 2023, mais il est tout de même possible de vous inscrire jusqu'au 13 avril 2023 !

Si vous souhaitez rejoindre l'association, pour danser, chanter ou même encadrer, sachez que tous les talents y sont conviés.

Surtout n'oubliez pas, à la Chant'Rit on chante et on rit de générations en générations !

Enfin, il est important de rappeler que sans encadrants, nous ne serons pas en capacité d'accepter tous les enfants. Nous recherchons donc activement des parents afin d'encadrer les groupes. Aucun diplôme ne vous est demandé, motivation et patience seront vos meilleurs atouts !

Pour toute demande d'inscription contactez nous par mail ✉ assolachantrit@gmail.com

**Pour suivre notre actualité, nous vous invitons à vous rendre sur notre page Facebook 📘 "La Chant'Rit Chauvé"
Présidente : Marine Bertin ☎ 07 77 77 85 84**



LE POT'AUX FLEURS

L'association Le Pot'aux Fleurs poursuit ses activités avec le printemps qui pointe son nez.

De nouveaux arbres fruitiers ont été plantés au verger, la haie sèche a été consolidée après la tempête et s'agrandit encore, une tontine en osier a été fabriquée et posée dans le jardin pour servir de support à des fleurs grimpantes et une mangeoire et des nichoirs pour mésanges ont été installés dans l'entrée du jardin dans l'espoir d'être moins envahi par les chenilles.

Des adhérents ont investi une partie du fond du jardin pour y faire des plantations.

Le vendredi 27 janvier a eu lieu l'Assemblée Générale de l'association.

Le dimanche 5 mars, un atelier vannerie sauvage pour adultes a eu lieu dans le tunnel.

Il y a beaucoup de désherbage à faire, les coups de main sont les bienvenus.



Des plants de fleurs et certains légumes seront disponibles au printemps.

Nous organisons un atelier Nature / vannerie sauvage pendant les vacances de printemps le lundi 17 avril de 14h30 à 16h30 pour les enfants de 8 à 10 ans.

Et une chasse aux œufs suivie d'un atelier arts plastiques et d'un goûter le 26 avril à 15h30.

S'inscrire ☎ au 06 13 29 27 53.

Les dates des événements de l'été ne sont pas encore fixées.

Pour votre information, l'association met à disposition un dépôt d'huile

bio de tournesol locale, et du sel des Moutiers / Bourgneuf sur le site du jardin.

**Le Pot'aux Fleurs
2 la Basse Chantrie
Pour tous renseignements
☎ 06 13 29 27 53**

LIÂNE

Bientôt le printemps ! Comme chaque année, l'association Liâne vous propose sa grande fête de l'âne à la Basse Chantrie le samedi 27 mai, en partenariat avec l'association « les Zigotos » qui assurera le diner et la soirée musicale.

Venez nombreux, petits et grands, seuls, en famille ou entre amis ! Venez vous distraire, jouer avec les jeux faits maison sur le thème de l'âne, promener des ânes à la longe, vous balader en carriole, profiter des animations musicales...

Chaque dimanche de fin de mois, quand le temps le permet, l'association Liâne organise une randonnée avec des ânes, accessible à tous. Vous pouvez marcher, être assis dans une carriole ou, pour les plus jeunes, voyager à dos d'âne et les ânes portent vos sacs.

Les randonnées se font au départ de la Chantrie ou d'un autre point de rendez-vous, pour vous permettre de découvrir le Pays de Retz.

Pensez à réserver pour nous prévenir de votre venue (participation 3 € par adulte) et apportez votre pique-nique dans un sac à bretelles.

Chaque samedi en hiver nous vidons le fumier de la grange des ânes, pour cela nous accueillons avec plaisir des bénévoles qui peuvent en profiter pour remporter un peu de fumier pour leur jardin en échange du coup de main.



Association Liâne 2 La Basse Chantrie, 44320 CHAUVÉ ☎ 07 81 28 12 66 ou 06 13 29 27 53

LES ZIGOTOS



Rendez-vous samedi 27 mai, de 14h à 2h pour La... fête de l'âne !

Au programme : la journée, l'association Liâne vous propose des balades en carriole, de nombreux jeux sur le thème de l'âne, un parcours d'agilité. La soirée sera organisée par l'association Zigotos avec concerts live et Dj set dans une ambiance champêtre et festive.

Un bar et une restauration maison vous seront proposés pendant la journée et toute la soirée.

L'entrée est gratuite il sera possible de planter sa tente sur place le samedi soir.

Nous sommes toujours preneurs.euses de nouveaux bénévoles pour nous rejoindre avant, pendant, après !

Rendez-vous le 23 septembre de 15h à 2h pour la 2^{ème} édition du Zigofest à Chauvé **(2 la basse chantrie) organisé par l'association Zigotos !**

Concerts, animations, jeux, spectacles seront au programme pour vous amuser et swinguer dans une ambiance festive et colorée.

Les zigotos vous concocteront aussi un bon repas tout en vous proposant une carte de boissons locales.

L'entrée sera payante, tarifs réduits sous conditions d'éligibilité, gratuité - 12 ans ! Un camping sera possible sur place.

Les zigotos sont toujours ouverts à accueillir de nouveaux bénévoles et à faire de nouvelles rencontres, pour le jour J comme pour la préparation, n'hésitez donc pas à nous contacter !



Mail ✉ bonjour@zigotos.org Facebook ou Instagram : @zigotos
Site web : <https://zigotos.org/>

EQUILIB'RETZ

Proposé depuis la rentrée 2022 sur Chauvé, le taïso a déjà conquis une douzaine de personnes. Cette discipline venue du Japon (taïso signifie préparation du corps) comprend des exercices variés de cardio, d'équilibre, de coordination, d'étirements et d'assouplissements, de relaxation et vise le bien-être au quotidien.

Sans limite d'âge, il s'adresse à toute personne souhaitant reprendre ou poursuivre une activité physique d'entretien ou d'amélioration de ses compétences. Les séances se font en petit groupe, permettant un suivi personnalisé, où chacun pratique à son rythme. Cela en fait un sport idéal également pour les personnes souffrant d'affections de longue durée, car les exercices permettent souvent de réduire les douleurs et de retrouver confort et bien-être.

Venez nous retrouver pour une séance de découverte au complexe du Pinier, vous serez vite conquis par cette discipline et les excellents conseils de notre éducateur sportif diplômé d'État.

INFOS DIVERSES

Horaires du taïso pour la fin de saison 2022-2023 :

• **mercredi : 13h-14h ou 17h30-18h30**, salle Calleva, complexe du Pinier, Chauvé

Et rappel pour les enfants...

Judo enfants (né.e.s entre 2011 et 2018), salle Calleva, complexe du Pinier, Chauvé :

- mercredi : 14h-15h, poussins 2-benjamins (2011-2013) ;
- mercredi : 15h-16h, poussinets-poussins 1 (2014-2016) ;
- mercredi : 16h-16h45, éveils 1 (2017-2018) ;
- mercredi : 16h45-17h30, éveils 2 (2017-2018),

Plus de précisions et d'informations auprès de Bénédicte Flouriot : ☎ 07 83 76 74 54

✉ equilib.retzejst@gmail.com - equilibretz.com

📘 **Facebook : Equilib Retz JST**



C.L.E.F DES FAMILLES

L'association CLEF des FAMILLES active sur la commune de Chauvé depuis septembre 2022, **grâce au soutien de la mairie de Chauvé, vous propose deux activités à faire en famille et entre familles en toute bienveillance.**

La CLEF DES POSSIBLES

Nous vous attendions... nous ne vous avons pas vus. Si l'envie vous prend de nous rendre visite, tous les mercredis matins, sur période scolaire, Clef des Familles propose l'atelier Clef des Possibles aux enfants à partir de 3 ans et à leurs accompagnants (les bébés peuvent accompagner). Vous pourrez pratiquer des activités manuelles et artistiques, des moments de lecture, des activités scientifiques et numériques, des temps de danses, de mimes, découverte de régions, de pays, de langue (anglais)... Ces activités de soutien à la parentalité sont coopératives et participatives.

Chaque personne a sa place et peut à son aise s'exprimer et partager aussi ses talents et ses connaissances.

De belles rencontres et partages entre enfants, entre adultes, entre enfants et adultes

Si l'expérience vous tente, voici nos prochaines dates de 10h à 12h

- 1 - 18 - 15 - 22 - 29 mars

- 5 - 12 avril

- 3 - 10 - 24 - 31 mai

- 7 - 14 - 21 - 28 juin

- 12 juillet (l'après midi, en lien avec l'été au Parc, organisé par l'association « La maison du Parc » de Chauvé)

- 30 août - 1 - 18 - 15 - 22 - 29 mars

- 5 - 12 avril

- **La CLEF des LOUVETEAUX** est un espace de soutien à la parentalité pour que adultes et tout-Petits partagent un moment convivial avec la possibilité d'évoluer sur un parcours psychomoteur, écouter une histoire, manipuler des livres et jeux sous l'œil bienveillant de l'adulte et des bénévoles de l'association CLEF des Familles.

L'activité se déroule à la salle de Psychomotricité de l'école du parc de Chauvé de 10h30 à 11h30 un samedi par mois.

Les prochaines séances auront lieu : 1^{er} avril, 13 mai, 10 juin

Participation : Cotisation annuelle à l'association de 10 €

Clef des possibles :

2 € par personne et par séance

Clef des louveteaux :

5 € pour l'année par enfant

Pour en savoir plus sur les activités sur la ville de Chauvé ou ailleurs, suivez notre page

Infos et réservations :

✉ clefdesfamilles44@gmail.com

ou ☎ 07 88 73 88 54

Découvrez-les sur notre page

Facebook 📘 (1) CLEF des Familles | Facebook

L'équipe des Possibles et des Louveteaux : Sylvie, Adélaïde, Lydia, Claire, Laeticia, Céline et Régine



NOUVELLE ENSEIGNE

BRASSERIE RV : Hervé PUMA

Installée à Chauvé, la Brasserie RV a récemment fait couler ses premiers litres de bière en octobre dernier. A la tête de cette petite brasserie indépendante : Hervé Puma, qui trouve dans ce nouveau défi professionnel un moyen d'exprimer un savoir-faire acquis au fil des années. Un nouveau produit made in Pays de Retz concocté avec passion.

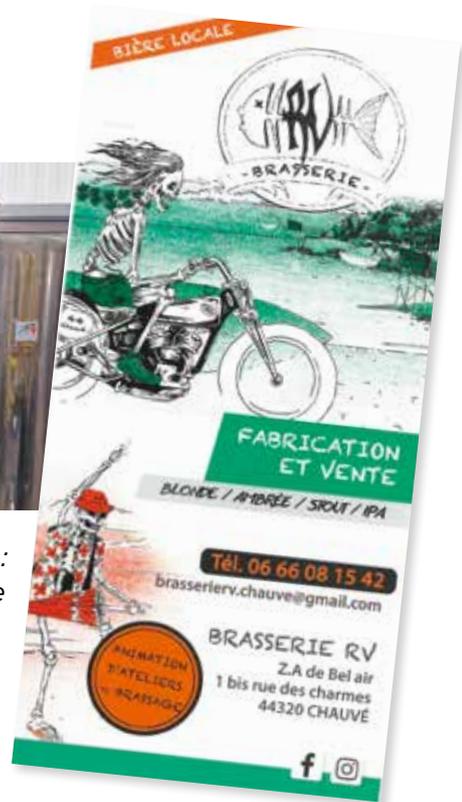


« Je cherchais à faire quelque chose en lien avec ce que j'aime le plus : les potes, la musique métal et la convivialité. L'idée de la bière est venue assez vite ».

Vous pouvez le retrouver pour la vente de sa production le vendredi et samedi de 15 h à 17 h sur la zone de Bel Air.

Brasserie RV : 1 bis rue des Charmes - ZA Bel Air, 44320 Chauvé.
Rendez-vous sur la page Facebook  Contact au  06 66 08 15 42
ou  brasserierv.chauve@gmail.com.

Brasserie RV propose également des ateliers d'initiation au brassage le samedi. Sur réservation.



PORNIC AGGLO

140 corbeilles de tri ont été déployées dans les lieux publics des communes membres de Pornic aggro Pays de Retz : parcs, jardins, aires de pique-nique, hauts de plage, rues fréquentées... Objectif : permettre aux usagers de trier leurs déchets en tous lieux et toutes circonstances, et ainsi systématiser le geste de tri.



En France, 6 % des emballages ménagers mis sur le marché, soit l'équivalent de 300 000 tonnes, sont jetés, chaque année, dans l'espace public et les établissements recevant du public, dont une part seulement serait triée.

Afin de permettre le recyclage de l'ensemble de ces déchets, de répondre à la consommation nomade qui s'intensifie, et d'assurer **la continuité du geste de tri en-dehors de chez soi**, Citeo a lancé en 2021 un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) dédié au déploiement de corbeilles de tri sur le territoire national.

EN SORTIE, JE TRIE AUSSI !

La commune de Chauvé, en partenariat avec l'Agglo, compétente en matière de **tri et de gestion des déchets**, y a répondu. La candidature ayant été retenue, la commune de Chauvé a pu investir dans **l'achat de corbeilles de tri** grâce au soutien financier de Citeo et de l'ADEME. Ainsi, **des corbeilles** ont été déployées sur le territoire communal permettant de trier les emballages, les ordures ménagères et les verres.

Pour la commune et l'Agglo, il s'agit de **généraliser la collecte et le recyclage des emballages** jetés hors du foyer, de lutter contre les dépôts sauvages et permettre aux usagers **de trier partout**, tout le temps !

Retrouvez toutes les consignes de tri sur www.pornicagglo.fr



TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR !

Naissances

03/10/2022	Ilaïah JADID	5 Chemin du Bourg
27/11/2022	Typhaine DRÉNO	4 La Giraudière
08/12/2022	Léya DUFOSSÉ AURAIRE	12 bis rue de Bressoreau
17/01/2023	Maxime BIENVENU	24 Les Chatelliers



Mariage

04/03/2023	LE STRAT Twigg et SAMSON Alexis	La Ricotière
------------	---------------------------------	--------------



Pacs

11/02/2023	GOUARD Alain et ROUAUD Christelle	30 rue de Bressoreau
14/02/2023	THOBY Gaëtan et DAVID Clémence	2 rue des Peupliers
27/02/2023	FOREST Thomas et BALU Alexandra	7 La Pauvredrie



NOS SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ET AUX PROCHES DE

Décès

01/01/2023	Jean-Pierre BARREAU, 59 ans	12 La Giraudière
14/01/2023	Rachel GENTILHOMME, 98 ans	Maison de retraite



RÉSERVEZ VOS DATES !

AVRIL	samedi 8 avril 2023.....	Foot	Tournoi U11-U13.....	Stade
	dimanche 9 avril 2023	Pas Chauvéen.....	Rando 8h30	Place du champ de foire
MAI	dimanche 14 mai 2023	Pas Chauvéen.....	Rando annuelle 6h30 - 15h00	Salle Killala
	vendredi 19 mai 2023	Pétanque Chauvéenne	Tournoi pétanque 19h00.....	Boulodrome
	samedi 27 mai 2023.....	Liâne.....	Fête de l'Âne.....	La basse Chantrie
JUIN	vendredi 2 juin 2023	Hand	Expo Légo	Pinier + Calleva + Eclair
	samedi 3 juin 2023	Hand	Expo Légo	Pinier + Calleva + Eclair
	dimanche 4 juin 2023.....	Hand	Expo Légo	Pinier + Calleva + Eclair
	dimanche 11 juin 2023	Foot	Tournoi de sixte.....	Stade
	dimanche 11 juin 2023.....	Pas Chauvéen	Rando 8h30.....	Place du champs de foire
	samedi 17 juin 2023.....	OGEC - APEL	Kermesse	Parc de Loisirs
samedi 24 juin 2023.....	APE	Fête de l'école.....	Pinier + Calleva	
JUILLET	samedi 1 ^{er} juillet 2023	Chauvé en Fête		Parc de Loisirs
	dimanche 9 juillet 2023	Pas Chauvéen.....	Rando 8h30	Place du champ de foire
	mardi 11 juillet 2023.....	Don du sang	Collecte	Pinier

Chauvé Infos juin 2023

Vous souhaitez mettre un article sur le Chauvé-Infos de juin 2022 : Date limite de réception des articles le 7 juin 2023 soit en le déposant à la Mairie soit par mail à notre nouvelle adresse affairesgenerales@chauve.fr

REJOIGNEZ-NOUS SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE ET SUR NOTRE PAGE FACEBOOK...

MairieDeChauve www.chauve.fr

Mairie de Chauvé • BP 5001 • 4 Place du Champ de Foire 44320 Chauvé • Tél. : 02 40 21 12 14 • accueil@chauve.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 sauf fermeture le jeudi après-midi. Samedi de 9h00 à 12h00